

PREMIERE ANNEE

L'ECOLE PRIMAIRE

JOURNAL

D'EDUCATION ET D'INSTRUCTION

LEVIS

MERCIER & CIE., IMPRIMEURS-EDITEURS

1880

TABLE DES MATIERES

	PAGES		PAGES
ACTES OFFICIELS		Formation du féminin et du pluriel dans les	
Comptes rendus des délibérations du Conseil de	PAGES	adjectifs.....	175
l'Instruction publique.....	2, 146, 217, 229	Etude du pronom.....	155
Circulaires et nominations..	133, 146, 169, 181, 193,	" du verbe.....	273
	205, 217, 229, 231	Enseignement de l'Histoire du Canada.....	58
ARTICLES DE FOND		Leçon de catéchisme.....	207
Prospectus.....	1	Orthographe d'usage.....	221
Circulaire aux MM. du clergé.....	13	Leçon intuitive d'arithmétique.....	9, 17
Exposition scolaire.....	62	PARTIE PRATIQUE	
Choix d'une grammaire.....	98	DICTÉES ET DEVOIRS I	
Congrès scolaire.....	111	Pour les élèves de la première catégorie 7, 16, 80, 42	
Devoirs grammaticaux.....	135	53, 65, 78, 91, 103, 113, 123, 133, 155, 162, 176, 196	
Appréciation du rapport de M. l'abbé Lagacé..	157	209, 223, 232	
Compte rendu du congrès scolaire.....	170	DICTÉES ET DEVOIRS II	
" " de l'Exposition scolaire.....	171	La souris pudente.....	7
Enseignement de la lecture.....	184	Devoir d'invention.....	16
De l'enseignement religieux.....	193	Exercice sur l'adjectif.....	30
Triduum des Frères.....	194	le cheval et les huîtres.....	43
Appréciation littéraire.....	225	Correction du devoir de la page 39.....	46
Chronique scolaire.....	231	Exercice sur l'adjectif.....	59
Des leçons de choses.....	86	Correction du devoir précédent.....	65
PEDAGOGIE		Le présent et l'avenir.....	78
Journal d'un instituteur.....	5, 14, 27, 37	La tentation.....	91
Chronique scolaire.....	25	Accord de l'adjectif.....	103
Programme des écoles primaires..	49, 63, 73	Devoir d'invention.....	113
Tableau des facultés de l'âme.....	102	L'avenir.....	128
Mission de la presse scolaire.....	61	Devoir d'invention.....	138
Résumé de deux discussions à l'école normale		" ".....	176
Jacques-Cartier.....	75, 85	Le petit Paul.....	187
Enseignement de la langue maternelle, 98, 110, 134	151, 173	(devoir à mettre au pluriel).....	196
		Imitation par un élève de 13 ans.....	211
Lecture courante.....	121	Devoir d'invention.....	223
Extrait du dernier rapport de M. le principal de		" ".....	233
l'école normale Laval.....	157	DICTÉE III	
De la méthode.....	206	Grandeur de Dieu.....	8
Lecture phonique.....	219	" " (suite).....	16
METHODOLOGIE		Explication de la dictée précédente.....	31
Méthodologie des dictées.....	6, 15, 28, 41	Puissance de Dieu.....	43
Leçon intuitive de grammaire, le nom.....	29	Le chêne et le roseau.....	69
" " " ".....	42	Le présent et l'avenir.....	79
" " " ".....	65	Quand je serai grand.....	92
" " " ".....	77	Hymne au créateur.....	104
" " " " le genre.....	103	Vers à mettre en prose, l'Ecclésiaste.....	114
" " " " le nombre.....	113	Le pigeon, l'hirondelle et le moineau.....	163
" " " ".....	126	La vérité.....	176
" " " " " le genre.....	103	L'infini.....	187
" " " " " le nombre.....	113	La conscience.....	197
" " " " ".....	126	L'horloge de ma chambrette.....	224
" " " " " l'adjectif.....	138	La colombe et la fourmi.....	233
" " " " ".....	162		

TABLE DES MATIERES

	PAGES		PAGES
ARITHMETIQUE		Le castor.....	115
Problèmes 9, 46, 68, 69, 81, 107, 117, 129, 141, 168	192, 226, 234	Le lait.....	130
Récréations arithmétiques.....	178, 216	La pierre.....	140
" " " "		La craie.....	155
ALGÈBRE		Le pain.....	165
Problèmes.....	59	Le livre.....	198
FABLES EXPLIQUÉES		La plume.....	212
Distribution des prix.....	10	Leçon d'arboriculture.....	226, 234
La leçon de la fleur.....	21	COMPLIMENTS ET DIALOGUES	
Le dromadaire et le singe.....	32	Pour la fête d'un père.....	20
La grenouille et le bœuf.....	92	Lettre d'une jeune pensionnaire à sa mère.....	21
La cigale et la fourmi.....	131	Pour la fête d'une mère.....	32
Le danseur de corde et le balancier.....	164	Compliment pour la fin de l'année scolaire.....	70
La colombe et la fourmi.....	190	" " la visite de l'évêque.....	82
L'âne et le chien.....	199	" " la fin de l'année scolaire.....	118
POÉSIES		Analyses historiques.....	44, 67, 88, 139, 201
Quand j'étais petit.....	60	Analyse de géographie.....	127
Jésus et l'enfant.....	70	CORRESPONDANCE	
Pour qui chantent les petits oiseaux.....	82	Lettre de M. U. E. Archambault.....	32
Quand je serai grand.....	92	" d'un instituteur.....	32
Le paysan et le notaire.....	107	" de M. l'abbé Provencher.....	47
Les cygnes.....	119	" de M. l'inspecteur Tremblay.....	48
Le nid.....	132	Fonds de pension pour les instituteurs.....	94
Voyage d'une fourmi.....	143	Lettres de M. Toussaint.....	118, 144
Le petit volontaire.....	156	" d'une institutrice.....	238
Le maître et l'écolier.....	178	DIVERS	
Le petit boiteux.....	204	Etude des contraires.....	81, 105, 117, 139, 192
Pour mon fils.....	228	Etude des synonymes.....	20, 101, 192
A mon fils.....	238	Distractions utiles.....	23, 34, 60, 71, 82
LEÇONS DE CHOSES		Chimie et physique agricoles.....	202, 216, 236
Des leçons de choses.....	89	Bibliographie, O. Dunn.....	238
Le sucre d'érable.....	90, 105	Jacotot.....	239

L'ÉCOLE PRIMAIRE

JOURNAL

D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur

MERCIER & CIE., Editeurs

Prix de l'abonnement : UNE PIASTRE par an, payable d'avance

Les abonnements partent du 1er janvier et ne se prennent pas pour moins d'une année. Ceux qui s'abonneront dans le courant de l'année recevront tous les numéros parus depuis le 1er janvier. Toute correspondance concernant la rédaction devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, Ecole Normale-Laval; celle ayant rapport à l'administration, à MERCIER & CIE., 16, Côte du Passage, Lévis, P. Q.

SOMMAIRE. — Prospectus. — Compte-rendu des délibérations du comité catholique du conseil de l'instruction publique. — PÉDAGOGIE : Journal d'un instituteur, par M. J. Le Barly. — MÉTHODOLOGIE : Explication sur la manière de donner des dictées aux élèves de différentes capacités. — PARTIE PRATIQUE : Dictées pour trois catégories d'élèves ; 1o Ceux qui apprennent à lire ; 2o. Ceux qui savent lire et apprennent la grammaire ; 3o Ceux qui sont censés savoir la grammaire. — ARITHMÉTIQUE : Les nombres, par J. C. Langelier. — Une fable expliquée.

L'ÉCOLE PRIMAIRE

Tel est le nom du nouveau journal pédagogique que nous offrons aujourd'hui au public canadien, et particulièrement à la classe enseignante. Cet humble titre pourrait faire croire à plusieurs que nous avons l'intention de ne nous occuper que de l'enseignement élémentaire ; c'est pourquoi nous devons faire connaître de suite le but réel de la tâche difficile que nous entreprenons, car tout en attachant beaucoup d'importance à bien préparer les commençants, à leur donner des devoirs proportionnés à leur âge, à leur capacité et à leurs aptitudes, nous ne négligerons pas pour cela ceux qui sont parvenus à un plus grand développement intellectuel. Les écoles modèles comme les académies auront aussi une part dans nos travaux.

Qu'est-ce qu'un journal pédagogique ?

une publication où l'on s'occupe de science, de littérature, ou des beaux-arts ? non, car l'instituteur qui veut étudier les sciences, la littérature ou les beaux arts peut facilement se procurer des ouvrages spéciaux qui traitent de ces matières, tandis que son journal, à lui, c'est celui où il trouve tout préparé, son travail de chaque jour où il puise sans effort, la vraie doctrine pédagogique, telle que l'ont comprise les Comménius, les Pestalozzi, les Girard, etc. ; où il s'habitue à se familiariser avec ces célèbres amis de la jeunesse, à s'approprier leurs idées fécondes et pratiques.

Pour quiconque connaît la tâche pénible de l'instituteur, il est facile de comprendre qu'il n'a pas toujours à sa disposition, malgré la meilleure volonté du monde, tout le temps nécessaire pour préparer convenablement ses leçons d'avance, surtout si son école est nombreuse et ses divisions multiples ; il doit trouver dans son journal un travail déjà tout fait, préparé par des personnes compétentes, qui l'ont puisé elle-mêmes aux sources les plus pures de la pédagogie moderne ; ce sera pour lui un grand soulagement, et pour ses élèves, un très grand avantage. Voilà en peu de mots le cachet, le caractère distinctif de notre publication : Elle sera une œuvre essentiellement pédagogique

destinée à aplanir autant que possible les nombreuses difficultés contre lesquelles les instituteurs et les institutrices viennent se heurter tous les jours; une publication dans les colonnes de laquelle ils auront un libre accès pour exposer leurs vues, discuter toutes les questions ayant trait à l'enseignement, exposer leurs griefs, etc., etc.

Chaque numéro contiendra des devoirs pour les écoles élémentaires et modèles, et en outre, des formules de compliments pour les examens ou pour le jour de la fête des parents des enfants, du Curé de la paroisse, etc, et de petits drames moraux qu'on pourra faire exercer pour les séances publiques. Nous traiterons aussi les grandes questions pédagogiques qui occupent aujourd'hui les hommes d'école de tous les pays de l'Europe, leur empruntant ce qu'ils ont de bon et de praticable pour nous, Canadiens-Français.

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SÉANCES DES 12, 13, 14 et 15 NOV. 1879

Mercredi, le 12

Présents :—Le Surintendant, président; Mgr l'Archevêque de Québec; NN. SS. les évêques des Trois-Rivières, de Rimouski, de St. Hyacinthe, de Sherbrooke, d'Ottawa, de Chicoutimi; l'hon. P. J. O. Chauveau, Sir N. F. Belleau, l'hon. juge Jetté, P. S. Murphy écr., le Dr. H. LaRue, et M. le G. V. Moreau, représentant Mgr. de Montréal.

I.—Lecture d'une lettre de Mgr. de Montréal autorisant M. le G. V. Moreau à le représenter au Comité, et d'une lettre de l'hon. M. Ryan s'excusant de ne pouvoir assister à cette séance.

II.—Lecture du compte-rendu de la dernière séance, lequel est approuvé avec la modification formulée dans la résolution suivante :

Proposé par l'hon. M. Chauveau :

“ Que dans la résolution prise sur le rapport de l'abbé Verreau, daté le 13 mai 1879, tous les mots après “demande,” soient effacés.—Adopté.

III.—Mgr. de Sherbrooke annonce que le Révérend M. Masson a retiré sa démission de membre du bureau d'examineurs de Richemond.

VII.—Le sous-comité d'examen des livres d'école fait le rapport suivant :

11 novembre 1879.

Le sous-comité d'examen des livres soumis à l'approbation du conseil de l'instruction publique a l'honneur de faire le rapport suivant :

Présents : Mgr. l'Arch. de Québec, président, l'honorable P. J. O. Chauveau, Mgr. Langevin, év. de Rimouski, Mgr. A. Racine, év. de Sherbrooke.

Child's Catechism of sacred history. Remis à plus tard quand on aura vu la suite.

Histoire de France, imprimée chez Rolland, Simple reproduction d'un ouvrage fait en France pour la France, pas supérieur aux histoires déjà approuvées.

Tenue des livres, par les SS. de la congrégation N. D. de Montréal. Approuvé.

Histoire sainte, imprimée chez Rolland. Approuvée avec recommandation de remplacer les gravures dans une autre édition par quelque chose de mieux.

Enseignement du dessin linéaire par les SS. de la cong. N. D. de Montréal. Approbation suspendue jusqu'à l'examen fait ou à faire par le conseil des arts et manufactures.

Blancs pour les examens de grammaire. 4 cahiers. Approuvé.

(Signé) E. A. ARCH. de Québec.

Ce rapport est adopté, sauf en ce qui concerne “l'histoire sainte,” imprimée chez Rolland, Montréal, à laquelle ce Comité ne croit pas devoir accorder son approbation

VIII.—Proposé par l'hon. M. Chauveau, secondé par Mgr. de Rimouski

“ Que lorsque l'examen de quelque ouvrage soumis à l'approbation du Comité sera renvoyé à quelque personne dont il sera désirable de s'assurer le

concours à raison de ses connaissances spéciales, le Surintendant exige des auteurs, éditeurs ou autres personnes qui demandent l'approbation, telle somme qu'il croira convenable pour la rémunération de la personne chargée d'examiner l'ouvrage."—Adopté

IX. Proposé par Mgr. de Rimouski.

"Que la commission d'examen des candidats inspecteurs d'écoles soit autorisée à tenir une nouvelle séance d'examen." Adopté.

X. Proposé par l'hon M. Chauveau :

"Que cette commission soit autorisée à préparer un programme pour l'examen des candidats inspecteurs, aussitôt que possible."

Proposé en amendement par Mgr. de Rimouski :

"Que vu l'inconvénient des programmes pour les concours, la dite commission, tout en adoptant un programme pour sa propre direction, n'y soumettra pas les candidats"

Pour l'amendement :

Mgr. de Trois-Rivières, Mgr. de St. Hyacinthe, Mgr. de Rimouski, M. le G. V. Moreau.

Contre : — Mgr. l'Archevêque, Mgr. d'Ottawa, Mgr. de Chicoutimi, Mgr. de Sherbrooke, l'hon. M. Chauveau, Sir N. F. Belleau, l'hon. juge Jetté, M. Murphy, M. le Dr. LaRue.

L'amendement est, en conséquence, rejeté, et la proposition principale adoptée.

XI.—Le Comité décide de recommander au gouvernement de nommer membre du bureau d'examineurs de Gaspé le Révérend Joseph Omer Normandin, curé de la Grande-Rivière, à la place du Rév. P. J. Saucier qui a quitté le comté, et membres du bureau d'examineurs de St. Hyacinthe le Rév. Alexis Xyste Bernard, prêtre, chanoine, et Henri St. Germain, éc., médecin, à la place du Rév. L. Misaël Archambault et de S. Bertrand qui ont résigné.

XII.—Le Comité décide à l'unanimité de recommander au gouvernement, comme matière d'intérêt public et comme question d'urgence :

1o D'aviser aux moyens de servir aux inspecteurs d'école le même traitement qu'en l'année 1877-78.

2o D'aviser aux moyens de fournir au Surintendant la somme ordinairement accordée pour les livres à donner en prix dans les écoles.

3o D'aviser aux moyens de fournir aux écoles normales la somme ordinaire de \$46,000 par année.

XIII.—Le Comité adopte les règlements suivants :

Règlement du Comité catholique du Conseil de l'instruction publique, en conformité de la 29 Vict., ch. 48, sect. 2.

Chaque fois qu'il sera représenté au Surintendant, par rapport spécial et motivé d'un inspecteur d'écoles, qu'un instituteur ou une institutrice enseigne dans les limites du district d'inspection de tel inspecteur, sans avoir les connaissances ou les aptitudes requises pour enseigner, bien que tel instituteur ou telle institutrice soit porteur d'un diplôme ou brevet de capacité provenant d'un bureau d'examineurs, le surintendant donnera notification à tel instituteur ou institutrice d'avoir à se présenter *de novo* devant tel bureau d'examineurs, au temps qui lui sera indiqué, et le surintendant fera connaître par écrit à tel bureau d'examineurs le nom de tel instituteur ou institutrice qui sera ainsi obligé à subir un nouvel examen.

Tel bureau d'examineurs fera subir un examen *de novo* à tel instituteur ou institutrice, au temps, et à celles de ses séances qu'il indiquera à tel instituteur ou institutrice, sur les matières prescrites par la loi et les règlements en force, suivant le degré d'enseignement pour lequel tel instituteur ou institutrice a déjà reçu un diplôme; et, si l'examen est jugé satisfaisant par tel bureau d'examineurs, celui-ci délivrera un nouveau certificat à tel candidat; mais si le dit bureau ne peut accorder tel nouveau certificat, le premier certificat ou diplôme obtenu sera nul et de nul effet.

Tout tel instituteur ou institutrice qui refusera ou négligera de se conformer à l'ordre du surintendant ou à celui du dit bureau d'examineurs sans raison valable que tel bureau d'examineurs admettra ou rejettera, perdra son

diplôme ou brevet et tous droits à enseigner à l'avenir

Néanmoins, tel instituteur ou institutrice pourra, à l'expiration d'une année après son renvoi par le dit bureau d'examineurs, se présenter de nouveau aux conditions de la loi, et obtenir un brevet de capacité, s'il en est jugé digne.

Tel bureau d'examineurs fera rapport de toutes ses procédures au département de l'instruction publique avec toutes pièces justificatives de l'examen.

Et il est décidé que le Surintendant soumettra ces règlements à l'approbation du Lieutenant-Gouverneur en conseil.

Jeudi, le 13.

Présent: Les mêmes.

XIV. Le Comité consacre toute cette séance à la révision des listes de distribution du fonds de l'éducation supérieure et du fonds des municipalités pauvres, préparées par le Surintendant.

Vendredi, le 14.

XIV bis.—Le Comité continue la révision des listes de distribution de fonds commencée la veille.

XV.—A l'article de \$70 accordées à l'école-modèle de garçons de St. Alexandre, comté d'Iberville, Mgr. l'Archevêque propose que cette subvention soit réduite à \$60.

Un vote a lieu sur cette proposition, avec le résultat suivant :

Pour :—Mgr. l'Archevêque, NN. SS. des Trois-Rivières, d'Ottawa, de Sherbrooke, de St. Hyacinthe, de Rimouski, M. le G. V. Moreau, Dr LaRue, P. S. Murphy, Sir N. F. Belleau, l'hon. juge Fetté.

Contre :—L'hon. M. Chauveau.

La proposition est adoptée.

XVI.—L'article de \$60 accordées à l'école-modèle de St. Georges (Beauce) est réduit à \$50, et le Surintendant est prié de ne payer cette subvention qu'après que les comptes de cette municipalité auront été réglés à sa satisfaction.

XVII.—L'article de \$70 accordées à St. Denis (Kamouraska) est rayé, vu que les commissaires d'écoles de cette paroisse ne se sont pas encore soumis aux décisions du Surintendant.

XVIII.—Le Comité décide d'accorder,

mais pour cette année seulement, \$50, sur les fonds des municipalités pauvres, à la municipalité de St. Grégoire le Grand (Iberville), vu les pertes éprouvées par cette paroisse par suite de la destruction de ses livres de comptes dans un incendie.

XIX.—Sur proposition de Sir N. F. Belleau, le Comité autorise le surintendant à retenir une somme n'excédant pas 25 p. 100 sur la subvention ordinaire des municipalités qui n'ont pas transmis leurs rapports d'éducation supérieure à l'époque voulue par la loi.

Samedi, le 15.

XX.—Sur proposition de Mgr. des Trois-Rivières, le Comité approuve, telles qu'amendées, les listes de distribution du fonds de l'éducation supérieure et du fonds des municipalités pauvres.

XXI.—Sir N. F. Belleau propose :

"Que vu les besoins croissants de l'éducation supérieure dans cette province, M. le surintendant soit autorisé à demander au gouvernement une somme additionnellement, et que cette somme soit d'au moins deux mille piastres, afin que la somme totale distribuée par ce Conseil cette année soit au moins égale à celle de l'année dernière."—Adopté.

XXII.—Proposé par Mgr. de Chicoutimi :

"Que le bureau d'examineurs de Chicoutimi soit autorisé à conférer, outre les diplômes d'école élémentaire, des diplômes d'école modèle pour les comtés de Chicoutimi, Charlevoix et Saguenay."—Adopté.

XXIII.—Proposé par Mgr. de Rimouski :

"Que le bureau d'examineurs de Rimouski soit autorisé à conférer des diplômes d'école élémentaire pour les comtés de Témiscouata et de Saguenay."—Adopté.

XXIV.—M. Chauveau donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera qu'à l'avenir toute institution recevant une subvention du fonds de l'éducation supérieure, à l'exception des collèges classiques, qui aura refusé de recevoir

la visite de l'inspecteur, soit privée de sa subvention.

XXV.—L'Hon. Sir N. F. Belleau donne avis qu'à la prochaine séance de ce Comité il proposera les deux motions suivantes :

1o Qu'à l'avenir il ne soit accordé aucune subvention à même le fonds d'éducation supérieure, pour aider à la construction ou réparation de bâtiments scolaires ou pour aider à payer les dettes contractées pour la construction ou réparation de bâtiments, mais que ces constructions et réparations ne soient faites que conformément aux lois scolaires, et les dettes payées aussi conformément aux dites lois.

2o Que, pour une répartition plus équitable des deniers votés pour la législature pour l'encouragement de l'éducation supérieure en cette province, il convient que le comité du conseil soit mis en possession par qui de droit du montant des allocations spéciales faites par la législature à aucune personne, association, ou corporation, demandant de l'aide à ce Comité à même le fonds d'éducation supérieure, du montant reçu durant l'année alors expirée, soit par cotisation ou rétribution mensuelle ou de toute autre source.

PÉDAGOGIE

JOURNAL D'UN INSTITUTEUR

La classe finie, ma nombreuse et intéressante famille, s'est dispersée comme une volée de gais poissons, en faisant entendre des cris joyeux. Me voilà maintenant seul, fatigué, mais content. J'attribue la satisfaction intérieure que j'éprouve au peu de bien que j'ai eu occasion de faire. Le devoir accompli, n'est-ce pas, en effet, la plus douce des jouissances ?

Pour moi, le devoir est d'être père, mère, ange de mes chers élèves ; père par la fermeté, mère par la bonté, ange par la vigilance. La fermeté seule rendrait l'enfant timide et puëllanime ; une bonté lâche le remplirait d'arrogance et de sottise ; l'heureuse alliance de la bonté et de la fermeté peut seule en faire un homme ; mais pas d'éducation possible sans bonté. C'est surtout

avec le cœur qu'il faut élever l'enfant. La civilisation chrétienne est le rayonnement de l'amour du Christ sur l'humanité.

Rien de plus naturel que d'aimer le petit enfant. Il porte sur son front candide quelque chose qui attire toutes les sympathies ; le vice n'a pas encore altéré la pureté de son âme. Il a des défauts, mais ils sont à peine perceptibles et s'harmonisent si bien avec ses qualités qu'on est porté à tout admirer, à tout aimer en lui. Malheureusement cet heureux état ne dure pas longtemps ; dans notre siècle corrompu, l'enfant perd trop souvent l'innocence avant le réveil de sa raison. Parmi mes élèves déjà plusieurs ont goûté du fruit défendu, et chez eux les bons germes se trouvent gravement compromis par le développement précoce de l'ivraie. Plus l'homme a grandi dans ses défauts, plus l'exercice de la bonté est difficile à son égard. Avec le petit enfant, elle est un penchant ; avec l'enfant déjà vieux, elle devient une vertu. Comme un médecin habile, il faut ménager le malade, édulcorer les potions amères, mais nécessaires, qu'on lui administre ; lui inspirer toute confiance par un dévouement et une charité sans bornes ; en un mot, il faut gagner son cœur. Ce résultat obtenu, on est maître de la place ; il reste à la bien garder par la continuation des mêmes procédés. Toute parole amère, dans la répression est l'effet d'un faux zèle : elle aigrit, elle irrite, elle ulcère le cœur ; mais elle ne corrige pas. Saint François de Salles a dit avec raison : " Ne blâmez autrui qu'avec bienveillance, la vérité qui n'est pas charitable procède d'une charité qui n'est pas véritable."

Dans un moment de forte émotion, il faut savoir ajourner la reprimande : " Il vaut mieux attendre pour ouvrir la porte avec la clef que de rompre la serrure."

J'ai fait tout mon possible aujourd'hui pour mettre en pratique cette théorie, et je ne suis pas trop mécontent de moi-même. Les occasions d'impatience ne m'ont pas manqué : paresse, légèreté, bavardage, ces trois pestes de réunions d'enfants (les hommes sont-ils exempts

de ces misères ?) ne m'ont pas ménagé leurs agaçantes provocations. Plus d'une fois le feu a menacé la poudrière; heureusement je suis toujours venu à bout de l'éteindre à temps et la journée s'est terminée sans incident fâcheux. Dieu soit béni!

M. J. LE BARDY.

METHODOLOGIE

DICTÉES

Les dictées jouent un si grand rôle dans l'enseignement de la langue, que nous croyons utile de donner quelques explications sur la manière dont elles doivent être faites. Pour retirer de cet important exercice tout le fruit qu'on a droit d'en attendre, il y a plusieurs choses à considérer. Le choix des dictées n'est pas aussi facile qu'on le pense généralement; car ce serait une grave erreur de croire qu'il suffit de prendre au hasard une page quelconque dans un livre, de la faire écrire aux enfants, et ensuite de corriger les fautes qu'ils ont commises, même en leur en expliquant la raison.

Si l'on veut qu'une dictée soit profitable, il faut qu'elle soit proportionnée à l'âge, au degré d'avancement, à l'aptitude des élèves qui doivent la faire; autrement, ce serait un exercice qui ne vaudrait guère mieux que de leur faire copier une page de leur livre de lecture.

Dans le choix des dictées, il est très-important de tenir compte de la capacité des élèves, que je diviserai en trois catégories: 1^o Ceux qui apprennent à lire; 2^o Ceux qui savent lire et apprennent la grammaire; 3^o Ceux qui sont censés savoir la grammaire.

Pour les premiers, ces exercices doivent être excessivement simples et courts, afin de ne point jeter la confusion dans ces jeunes intelligences encore incapable d'embrasser plusieurs choses à la fois. On choisit de petites phrases courtes, d'une orthographe facile et dont les mots sont formés de syllabes simples et directes; telles que: *Rosa a sali sa robe, Emile ira à l'école*, etc.

Le maître commence par prononcer, lui-même, lentement et bien distinctement les mots, syllabe par syllabe; il les

fait prononcer aux élèves en exigeant d'eux une prononciation pure et une articulation énergique; il écrit ensuite ces phrases sur le tableau noir; les fait lire plusieurs fois, les efface, et ensuite les dicte aux enfants qui les écrivent sur leurs ardoises. Cet exercice terminé, le premier enfant passe son ardoise au second, le second au troisième, celui-ci au quatrième, et ainsi de suite jusqu'au dernier qui passe la sienne au premier. De cette manière, personne n'est tenté de favoriser son voisin pour en obtenir à son tour des faveurs. Le maître écrit de nouveau les mêmes phrases sur le tableau noir, et ensuite commence la correction. Chaque élève compare ce qui est écrit sur l'ardoise qu'il a en mains avec le texte, et met un trait sur chaque syllabe mal épelée. On compte ensuite les *barres*, on en marque le nombre en chiffres et l'on remet à chacun son ardoise. Le maître jette un coup d'œil rapide sur toutes les copies pour s'assurer si les choses ont été bien faites, fait remettre à chacun son ardoise et celui qui a moins de *barres* passe le premier; les autres viennent ensuite selon leur ordre. Ce mode de procéder crée une grande émulation chez les élèves, car c'est à qui aura la meilleure place.

Si les fautes sont trop nombreuses, on recommencera la même leçon la fois suivante, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'on arrive à un résultat satisfaisant. L'expérience de trente ans nous a prouvé que cette méthode est la meilleure, si l'on veut faire marcher de front la lecture avec l'écriture, et enseigner promptement l'orthographe aux jeunes enfants.

Pour les élèves de la seconde catégorie, le choix des dictées est moins difficile, car chez eux l'orthographe est plus sûre et le travail de la décomposition des mots en syllabes n'est plus nécessaire, s'il a été convenablement fait par les mêmes enfants lorsqu'ils étaient dans la première. N'oublions pas néanmoins qu'il faut encore mettre dans ce choix une gradation rigoureuse et que le degré de difficulté doit correspondre au degré d'avancement: que telle dictée qui pourrait très-bien convenir pour des élèves apprenant le verbe serait beau-

coup trop difficile pour d'autres qui ne sont encore rendus qu'au *nom*, ou même à l'*adjectif*.

Le choix fixé sur le morceau à écrire, il est très-important de faire un travail préparatoire, lequel consiste en plusieurs opérations. 1^o Le maître lit la dictée aux élèves; 2^o Leur demande l'orthographe et la signification des mots qu'il suppose leur être inconnus, car on ne peut exiger que quelqu'un écrive correctement un mot qu'il ne connaît pas; 3^o Le sens de chaque phrase; 4^o Il fait rendre compte de l'ensemble du morceau. Une dictée, préparée de cette manière, sera très-profitable aux élèves, parce qu'ils la feront avec intelligence et ne commettront que des fautes grammaticales dont on profitera pour rappeler les règles qu'ils ont déjà apprises et les leur graver plus profondément dans la mémoire.

Quant à la troisième catégorie, le choix est d'autant plus facile que les élèves sont plus développés. Les morceaux seront pris dans nos meilleurs auteurs classiques; mais il faudra toujours la lire d'avance et expliquer les expressions, les tournures de phrases dont le sens n'aurait pas été bien saisies.

PARTIE PRATIQUE

DICTÉE FACILE POUR LES ÉLÈVES DE LA 1^{ère} CATÉGORIE

De la farine pure. — La mule du pape. — Roza a sali sa robe. — Zoé a bu du café. — Caroline a lavé le pavé. La lune se lève. — Maxime honore sa mère. — Adèle lève la tête. — Une comète a paru. — La fête de papa. — Anatole a tué la vipère. — La bête féroce a péri.

Explication des mots. — *Mule.* — Pantoufle; chaussure que porte le pape et sur laquelle il y a une croix. *Pape.* — Le chef de l'église romaine. — *Roza.* — Nom de femme. — *Robe.* — Vêtement de femme. — *Café.* — Graine d'une plante. — *Caroline.* — Nom de femme. — *Pavé.* — Morceau de bois, de grès, de pierre dure qui sert à couvrir le sol d'une rue, d'une cour, etc. — *Lune.* — Planète qui éclaire la terre pendant la nuit. — La lune se lève veut dire qu'elle a commencé à nous éclairer. — *Maxime.* — Nom

d'homme. — *Adèle.* — Nom de femme. — *Comète.* — Etoile accompagnée d'une chevelure ou queue lumineuse. — *Anatole.* — Nom d'homme. — *Vipère.* — Serpent venimeux. — *Bête féroce.* — Bête qui est farouche et cruelle.

DICTÉE POUR LES ÉLÈVES DE LA 2^{ème} CATÉGORIE.

La souris prudente.

Une souris passait auprès d'une souricière dans laquelle on avait placé du lard nouvellement grillé. "Je me garderai bien d'y toucher, dit-elle, mais le flairer, cela ne peut me nuire en rien." Elle approcha; flaira, toucha le lard avec son museau; la souricière se ferma, l'imprudente était prise.

Le moindre danger que nous courons de notre plein gré peut nous conduire à notre perte.

EXPLICATION DU DEVOIR

Orthographe et signification des mots.

Faites épeler les mots suivants et faites donner la signification.

Souris. — Petit quadrupède de l'ordre de rongeurs.

Souricière. — Piège, instrument pour prendre les souris.

Lard. — La chair du porc.

Grillé. — Cuit sur le gril.

Gril. — Ustensile de cuisine servant à apprêter certaines viandes.

Se garder. — Prendre garde, avoir soin de ne pas faire une chose.

Flairer. — (Prononcez *fléré*), sentir.

Museau. — Partie de la tête de certains animaux qui comprend la gueule et le nez.

Imprudent, imprudente f. — Celui ou celle qui manque de prudence.

Explication du sens.

M. Qu'est-ce que je viens de vous lire, mes enfants? Est-ce une histoire, un conte ou une fable?

E. C'est une fable.

M. Pourquoi?

E. Parce qu'une fable est un récit, sans vraisemblance, inventé pour amuser en instruisant.

M. Quelle instruction pouvez-vous trouver dans celle-ci?

E. C'est que l'on ne doit jamais s'exposer au danger sans nécessité.

EXERCICE

DICTÉE

Grandeur de Dieu. (Massillon.)

Qu'est-il besoin¹ de nouvelles recherches et de spéculations pénibles pour connaître ce qu'est Dieu ? Nous n'avons qu'à lever² les yeux en haut, nous voyons l'immensité des cieux qui sont l'ouvrage de ses mains, ces grands corps de lumière qui roulent si régulièrement et si majestueusement sur nos têtes et auprès desquels³ la terre n'est qu'un⁴ atome⁵ imperceptible. Quelle magnificence⁶ ! Qui⁷ a dit au soleil : "Sortez du néant et présidez⁸ au jour ;" et à la lune : "Paraissez et soyez le flambeau de la nuit ?" Qui a donné l'être et le nom à cette multitude d'étoiles qui décorent¹⁰ avec tant de splendeur le firmament, et qui sont autant de soleils immenses, attachés¹¹ chacun à une espèce de monde nouveau qu'ils éclairent ? Quel est l'ouvrier dont la toute-puissance a pu opérer ces merveilles ? Ah ! tout l'orgueil de la raison éblouie¹¹ se perd et se confond ! Quel autre que le Créateur de l'univers pourrait les avoir opérées¹¹ ? Seraient-elles sorties¹¹ d'elles-mêmes du sein du hasard et du néant ? Et l'impie sera-t-il assez désespéré¹¹ pour attribuer à ce qui n'est pas une toute-puissance qu'il ose refuser à celui qui est essentiellement et par qui tout a été fait ?

EXPLICATION DU DEVOIR

1o Expliquer le mot *que* dans : *qu'est-il besoin* et donner à cette première proposition une construction grammaticale. — 2o Faire de même pour le mot *que* dans *qu'est Dieu*, et dire les termes de cette proposition ? — 3o Que signifie cette façon de parler : *nous n'avons qu'à lever les yeux* ? — 4o Quelle est la différence de sens entre *auprès desquels* et *au prix desquels* ? — 5o Qu'est la locution *ne que* ? — 6o Qu'est-ce qu'un *atome* ? — 7o Comment y a-t-il une proposition dans *Quelle magnificence* ? — 8o Qu'est le mot *qui* dans *qui a dit* ? — 9o Quand *présider* est-il verbe neutre, quand est-il verbe actif ? — 10o Expliquer ce qu'est le mot *multitude*, pourquoi l'article est supprimé devant *étoiles* et pourquoi *décorent* est au pluriel ? — 11o Expliquer pourquoi l'on

fait accorder les participes *attachés, éblouie, opérées, sorties, désespéré*.

RÉPONSES

1o Dans *qu'est-il besoin*, le mot *que* peut se tourner par le pronom interrogatif *en quoi*, ou mieux par l'adjectif interrogatif *quel* ; la construction grammaticale de cette proposition est : *Le besoin de nouvelles recherches, etc., est quel*.

2o Dans *qu'est Dieu*, le pronom relatif *que*, dont l'antécédent est *ce*, est employé comme attribut, ayant le sens de *quel* : *Dieu, sujet ; est, verbe ; quel, attribut*.

3o *Nous n'avons qu'à lever les yeux*, gallicisme, qu'il faut tourner par : *Levons seulement les yeux, ou il suffit que nous levions seulement les yeux*.

4o Les locutions propositionnelles *auprès de* et *au prix de* s'emploient l'une et l'autre pour signifier à côté de, en comparaison de, mais *auprès de* sert seulement à marquer la différence en général, et *au prix de* marque la différence quant au mérite, à la valeur.

5o La locution *ne que* a le sens de seulement ; c'est un adverbe de restriction et non de négation.

6o On appelle *atome* un corpuscule que sa petitesse rend indivisible : tels sont ceux qui voltigent dans l'air et que certains effets de lumière font apercevoir ; au figuré, ce mot est employé pour désigner des corps en général, considérés comme extrêmement petits relativement à d'autres : Toute la terre n'est qu'un *atome* suspendu en l'air (Bossuet).

7o *Quelle magnificence*, proposition elliptique, signifiant : *Combien est grande cette magnificence, ou cette magnificence est quelle* (combien grande).

8o *Qui*, dans *qui a dit*, est pronom interrogatif.

9o *Présider*, verbe neutre, dans le sens de occuper le premier rang, diriger, patronner ; verbe actif, dans le sens de exercer les fonctions de président.

10o *Multitude*, collectif ; il serait collectif général, s'il y avait : *la multitude des étoiles* ; il est collectif partitif dans, *une multitude d'étoiles*, et dans *cette multitude d'étoiles*, désignant seulement celles que nous apercevons. *Étoiles* rejette l'article, parce qu'il est complé-

d'un collectif partitif. *Décorent* est au pluriel, parce que, après un collectif partitif, c'est, le plus ordinairement, avec le complément du collectif que le verbe s'accorde.

110 On parle ici de soleils *attachés*, de la raison *éblouie*, de merveilles *opérées*, de merveilles *sorties*, de l'impie *désespéré*. Ces participes pouvant s'ajouter comme des adjectifs à un substantif précédent, marquent des qualités, et, pour cette raison, ils s'accordent.

ARITHMÉTIQUE

Les nombres

L'étude des nombres initie l'élève à des matières qui exigent plus l'exercice des facultés intellectuelles que toute autre matière.

Dans l'étude des propriétés des nombres, Pestalozzi n'avait pas seulement pour but de faire acquérir à l'élève la science de l'arithmétique et une certaine dextérité mécanique dans le calcul; il considérait cette matière comme un précieux moyen de stimuler l'esprit, de former le jugement et de développer les facultés intellectuelles de l'enfant. La méthode qu'il suivait pour présenter les premiers principes de la science des nombres différait beaucoup de celle qu'on suit ordinairement: il habitua l'esprit à percevoir parfaitement la valeur des nombres en la faisant saisir par l'observation des objets familiers qui entouraient l'élève, et quand, par ce procédé, il lui avait fait acquérir l'idée abstraite de chaque nombre, il lui faisait connaître le signe conventionnel au moyen duquel on représente chaque nombre. Les enfants formés par cette méthode, l'expérience l'a constaté, réussissaient bientôt à déduire eux-mêmes, par les exemples au moyen desquels on avait formé leur esprit, les règles pratiques de l'arithmétique.

Cette méthode est un peu lente; mais, ainsi qu'on l'a remarqué, si on admet que le véritable but de l'éducation intellectuelle est le développement des facultés intellectuelles, puis l'application de ces facultés aux fins pratiques et scientifiques, il faut avouer qu'une méthode d'enseignement qui consiste

à appuyer longtemps, dans les commencements, sur les premiers principes, sans se hâter de faire acquérir une science mal digérée, il faut avouer, disons-nous, que cette méthode est la plus avantageuse, puisqu'elle est la plus efficace.

Les détails, l'analyse et les répétitions recommandés dans les leçons qui vont suivre peuvent paraître ennuyeux à certaines personnes et, à la vérité, un maître insouciant peut ennuyer ses élèves en suivant cette méthode, de même qu'il les ennuerait pareillement en suivant n'importe quelle autre méthode; mais si ceux qui comprennent depuis longtemps la signification des mots, *un, deux, trois*, et veulent bien se rappeler le travail intellectuel au moyen duquel ils ont acquis la connaissance de la signification de ces mots, ils admettront que ce travail est analogue à la méthode que nous recommandons.

PREMIER DEGRÉ

Nombres d'un à dix

But.—I. Conduire l'enfant à la perception du nombre en le lui présentant tel qu'il se trouve dans les objets environnant et lui indiquer le mot par lequel on exprime le nombre dont il a déjà l'idée.

II. Lui apprendre le rang et le nom de chaque nombre, employé pour marquer le rang.

III. Exercer l'esprit de l'enfant sur les nombres dont il a acquis la connaissance, en lui en faisant voir l'augmentation graduelle, unité par unité et en comparant la quantité respective représentée par chacun de ces nombres.

Méthode I. Faites acquérir successivement la perception distincte de la valeur de chaque nombre, en commençant par un et prenant séparément chaque nombre à son rang, jusqu'à dix, en montrant à l'enfant un nombre correspondant d'objets. Tous les objets que vous avez sous la main, tels que des livres, des boules, des crayons, des marbres, peuvent servir pour ces démonstrations. Il est bon de varier ces objets, afin que l'élève voie bien clairement que le nombre est une qualité inhérente à tous les

objets respectivement, à tous les objets de même qualité, de même forme, de même couleur. etc.

A mesure que l'élève acquiert ainsi successivement l'idée des nombres, le maître lui indique le nom de chacun. Alors il exerce sa classe à donner le nom de chaque nombre. Pour cela :

1. Le maître donne le nom du nombre et les élèves lui montrent un nombre correspondant d'objets quelconques ;

2. Le maître montre aux élèves un nombre quelconque d'objets et fait exprimer ce nombre aux élèves ;

3. Enfin, les élèves comptent depuis un jusqu'au dernier nombre qu'ils ont appris, puis, en descendant, depuis ce nombre jusqu'à un.

1o Exemples de leçons d'après cette méthode.

Tout naturellement, la première leçon doit avoir pour but de faire concevoir l'idée du nombre *un* et de faire saisir le nom de ce nombre à l'élève.

Cette première leçon est très-importante, puisqu'elle s'occupe de la quantité qui est la base de tous les nombres, la grande idée de l'unité. Le maître se trompe grandement s'il pense que cette idée est trop claire, trop simple pour avoir besoin d'être démontrée.

Il faut faire acquérir à l'élève la notion de ce nombre par les moyens recommandés plus haut. Le maître prend d'entre plusieurs objets semblables, plusieurs livres, par exemple, un objet quelconque et le montre aux enfants, leur faisant remarquer que telle quantité d'un objet quelconque s'appelle *un* de cet objet là. Il applique ensuite le mot *un* à différents objets qu'il fait nommer aux enfants.

M. Combien ai-je dans la main ?

E. Un.

M. Un quoi ?

E. Un crayon.

M. Ceci ?

E. Un livre.

M. Ceci ?

E. Une ardoise.

M. Charles, montrez-moi une plume.

— Un encrier ? Levez-vous une main en l'air ?

Le maître peut varier ces exercices et, par l'observation, faire saisir à chaque élève l'idée de l'unité en lui faisant voir qu'il forme une individualité distincte,

ou bien en lui signalant dans la nature des choses qui existent à l'état d'unité, tels que le soleil, la lune, etc.

(à suivre.)

J. C. LANGELIER.

FABLES

Ce qui suit est extrait d'un journal pédagogique français : " Les fables sont, par excellence, un instrument d'éducation et on ne les fait généralement servir qu'à la culture de la mémoire. L'enfant lit ou récite comme un perroquet parle, et l'un pas plus que l'autre, n'a l'intelligence de ses paroles. Au moyen de questions, d'explications, on doit mettre les fables au service de l'esprit et du cœur, et diriger vers le beau et le bien l'âme de l'enfant. Les fables, souvent récitées dans l'école, les pensionnats ou la famille, n'auront-elles pas aussi plus d'intérêt et de charme, si l'enfant en saisit le sens, et si ses gestes et son accent sont l'expression d'une âme intelligente et pénétrée ? "

LA DISTRIBUTION DES PRIX.

C'était dans une école, en un coin de Paris,

La distribution des prix !

C'étaient des prix de tout : lecture arithmétique,

Écriture, grammaire et même gymnastique !

Sur les fronts des vainqueurs les couronnes pleuvaient

Et les pleurs des mères coulaient !

Seul le petit Thomas, sur un banc, grave et triste,

Sans en prendre sa part, à cette fête assiste.

Il n'avait que quatre ans, et n'ayant rien appris,

Il ne pouvait avoir de prix.

Tout à coup cependant, ô surprise ! on proclame

Son nom, et l'assemblée unanime l'acclame.

Petit Thomas a remporté

Le grand premier prix... de santé !

On le pousse en riant de son banc vers l'estrade,

Et le maître d'école, au front du jeune enfant,

Depose un laurier vert, avec un baiser fade.

Mais le petit Thomas d'un air peu triomphant

Arrache de son front le beau papier vert pomme.

" Je ne veux pas de prix, je ne mérite rien ;

C'est sans le faire exprès que je me porte bien. "

Il avait parlé là, ce marmot, comme un homme.

C'était un noble cœur ! il avait bien compris

Qu'en ne peut sans travail mériter aucun prix.

Et plus tard, dans la vie aussi comme à l'école,

C'est la peine, l'effort qui nous met l'aureole.

Pour que l'on soit vainqueur il faut qu'on ait lutté.
Pas de triomphe vrai, si le hasard le donne,
Pas de gloire qui n'ait coûté;
Pas de combat, pas de couronne !

LOUIS RATISBONNE

Explication.—1. Pourquoi les mères pleuraient-elles en voyant couronner leurs enfants; il n'y avait pas lieu ce semble ?

R.—C'étaient des larmes de joie : des larmes sont la marque ordinaire de la douleur, mais souvent aussi elles sont l'expression de la joie et du bonheur.

2. Quelle était l'attitude du petit Thomas ?

R.—Il était grave et triste.

3. Pourquoi ?

R.—Parce qu'ayant seulement quatre ans et n'ayant rien appris, il ne pouvait avoir de récompense.

4. Quel prix néanmoins lui décerne-t-on ?

R.—Le grand premier prix..... de santé.

5. Le petit Thomas l'accepte-t-il ?

R.—Non; il arrache la couronne de son front en disant : "Je ne veux pas de prix, je ne mérite rien; c'est sans le faire exprès que je me porte bien."

6. Doit-on blâmer l'action et les paroles du petit Thomas ?

R.—Non, au contraire, sa conduite est noble et digne d'un homme; les prix n'appartiennent qu'au mérite, au travail.

7. Quel est le sens de ce vers ?

C'est la peine, l'effort, qui nous met l'aurole.

R.—Cela veut dire : On ne parvient à la fortune, aux honneurs, à la gloire que par l'effort, le travail. Les génies eux-mêmes subissent cette loi, et leur labeur opiniâtre est la principale cause de leurs succès, de leur célébrité; aussi l'un d'eux a-t-il défini le génie : *une longue patience*, c'est-à-dire un travail persévérant.

8. Quel nom donne-t-on à ceux qui prétendent vivre et même s'enrichir sans travailler ?

R.—On les appelle des paresseux, des fainéants; ils sont à charge à eux-mêmes, inutiles à la société et l'objet du mépris de tout le monde.

DEPOT DE LIVRES

Où trouvera au Dépôt les livres et fournitures dont suit la liste :

	La doz.
AGRICULTURE	
Manuel d'Agriculture, par H. Larue, édition considérablement augmentée.....	\$1 80
ARITHMETIQUE	
Petite Arithmétique, Toussaint.....	2 19
Grosse " ".....	3 75
Calcul Mental, Jureau.....	1 35
Boulier-Compteur , comprenant dix boules et dix coupes pour démontrer par les yeux les principes de la numération et des règles simples, chaque.....	5 00
ART EPISTOLAIRE	
Art épistolaire, par l'abbé De Villers.....	50
CATECHISME	
Petit Catechisme —papier fort.....	0 30
Grand " " broché.....	1 00
Grand " " cartonné.....	1 44
DESSEIN INDUSTRIEL	
Manuel de Dessain, 1er livre (Ce manuel ne doit être employé que par le maître).....	3 00
Cartes-modèles (pour l'élève).....	3 00
Manuel de Dessain, 2e livre.....	4 80
Cahiers d'exercices accompagnant do.....	4 20
DICTIONNAIRES	
Dictionnaires Benard.....	7 50
" " Nugent-anglais-français.....	6 60
ECRITURE	
Nouveau Cours de Calligraphie, en 9 cahiers, les meilleurs cahiers en français, avec exemples, approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique.....	0 95
Cahiers sans exemples, 24 pages.....	0 28
" " " 48 ".....	0 84
Cahiers de notes, 100 pages, gr. 8vo, non réglés, pour copier les dictées, etc.....	0 72
" " de notes, 200 pages.....	1 20
Cahiers de Devoirs journaliers, 1/2 main.....	1 80
" " " ".....	2 16
Cahiers blancs pour Tenue de Livres.....	2 60
GEOGRAPHIE	
Petite Géographie par Toussaint.....	1 25
Grosse " ".....	3 15
Petite " " Holmes.....	1 20
Grosse " ".....	3 60
Géographie Atlas intermédiaire, par les Frères.....	4 80
Nouvelle Géographie illustrée, par les Frères.....	16 80
CARTES GEOGRAPHIQUES PUBLIÉES PAR LE DEPOT	
Mappemonde, montée, c aque.....	1 50
" " en feuilles ".....	0 60
Amérique montée ".....	1 50
" " en feuilles ".....	0
Canada, montée ".....	1 50
" " en feuilles ".....	0 50
Europe, montée ".....	1 50
" " en feuilles ".....	0 60
Asie, montée ".....	1 50
" " en feuilles ".....	0 50

Afrique, montées	1 50
en feuilles	0 50
Océanie, montée	1 50
en feuilles	0 50
Carte de la Province de Québec—Taché	2 00
" Nouvelle France—Genest	4 00

N. B.—On peut aussi se procurer au Dépôt les cartes françaises de Vuilmin et toutes les autres cartes en usage dans les écoles.

GLOBES TERRESTRES

Globe 12 pcs. diamètre, chaque	\$15 00
" 6 " " "	7 50
" 6 " demi méridien	2 75

GRAMMAIRE ET EXERCICES

Petite Grammaire Bonneau—édition revue	.90
Exercices en rapport avec do.	.90
Grosse Grammaire Bonneau et Lucan	1 80
Exercices en rapport avec do.	1 44
Grammaire Lhomond, par Cloutier	1 00
Exercices en rapport avec do.	1 25
Grammaire Lhomond, avec syntaxe, par Lacasse	1 20
Exercices en rapport avec do, partie de l'Elève	1 20
" " " " " " " " " " " "	4 80
" " " " " " " " " " " "	1 80

N. B.—On peut aussi se procurer à très bas prix au Dépôt, toutes les autres grammaires dont l'usage est autorisé dans les écoles

HISTOIRE

Histoire du Canada par l'abbé Gauthier	1 25
" " Toussaint	1 44
" " Miles	3 00
" Sainte, par demandes et réponses	.84
" " Drioux	1 60
" Ancienne	2 00
" Ecclesiastique	1 80
" d'Angleterre	2 40
" de France	2 00
" du Canada en Tableau Mgr Langevin	.90
" Sainte, de France et du Canada	1 00

LANGUE ANGLAISE

Vocabulaire français anglais par Perrin	1 50
Students Companion	2 75
Dominion Phrase Book	2 60
Nouveau Cours, par Ollendorf	3 60

LECTURE

Tableaux de l'Alphabet, les 10 tableaux	0 25
Syllabaire, par Juneau et Lacasse	.30
Syllabaire par Cloutier (Premier Livre des Enfants)	.30
Syllabaire des Ecoles	.35
Premier Livre par Montpetit	1 25
Deuxième " " "	1 80
Troisième " " "	2 40
Quatrième " " "	4 00
Cinquième " " "	5 00
Nouveau Traité, édition supérieure	1 80
Psautier de David nouvelle édition, avec tables	.90
Cours de Lecture à Haute Voix—Abrégé	2 40
" " " " " " " " " " " "	5 60
Manuscrit	1 20

PEDAGOGIE

Cours de Pédagogie, par Mgr Langevin	6 00
Réponses au Programme	3 00
Règlements pour l'Examen des Candidats, etc	3 00

TABLEAUX DIVERS

Tableaux des Oiseaux du Canada	2 40
" des arbres forestiers	2 40

TENUE DES LIVRES

Manuel de Tenue des Livres, par Langelier	3 00
" " " " par Lacasse	5 00

DIVERSES FOURNITURES

Papier foolscap—10 lbs., la rame	1 30
" " " " " " " " " " " "	2 20
" " " " " " " " " " " "	2 80
" " " " " " " " " " " "	3 20
Plumes—Turnor, la grosse	0 30
" —Commercial	.30
" —Communes	.20
" " " " " " " " " " " "	.15
" —Gillot 303	.90
" " 292 et 404	.50
Porte plumes Blanzy Poure	.60
Crayons le mine, la douzaine, de 8 cts à	0 50
Poudre à encre supérieure, la doz. de paquets	1 00
Encre noire la bouteille	.30
Ardoises 8 x 12 pouces, la doz.	.96
" 7 x 11 " " "	.84
" 6 x 9 " " "	.60
" 5 x 7 " " "	.48
Crayons d'ardoise, le 100	.12 1/2
" " Faber le 100	.75
Craie blanche en bâtons, la boîte de 100	.25

LIVRES POUR LES SECRETAIRES TRESORIERES ET LES MAITRES

Rôles de Cotisations, sur bon papier foolscap, demi reliure en veau, nombre de pages comme suit :	
100 feuilles	2 25
150 feuilles	3 25
Livres de Caisse, même papier et même reliure :	
150 feuillets	2 40
300 feuillets	3 25
Grand Livres, mêmes papier et même reliure, 335 feuillets avec index	2 00
Idem, 600 feuillets, sans index	2 65
Régistres des Délibérations des Commissaires, même reliure et même papier, 150 feuillets	2 00
Blancs d'engagement des instituteurs, la douzaine	0 24
Lois sur l'Instruction Publique dans la Province de Québec, renfermant tous les statuts concernant l'Instruction et les matières scolaires, 8vo., 172 pages, l'exemplaire	0 40
Lois sur l'Instruction Publique dans la Province de Québec, mises en demandes et réponses, brochure in 12, 116 pages, avec table, l'exemplaire	0 20
Tableaux-cartes noirs, chaque	5 00
Bons points pour les écoles canadiennes, publiés par le Dépôt de Livres. Ces bons points consistent en une collection de portraits des principaux personnages de l'histoire du Canada. Grandeur 5 pcs. x 3, le cent	1 00
Boîte Cosmographique contenant un globe terrestre et tous les appareils nécessaires pour démontrer mécaniquement les principes de la cosmographie, chaque	15 00

Nota.—On trouve de plus au Dépôt de Livres, No 36 rue Des Jardins, Haute-Ville, Québec, tous les ouvrages, fournitures, etc, ainsi que les livres anglais employés dans les écoles.